

N°23 juillet-août-sept. 2014

# BONNAC Infos



Claude BRUNAUD  
Maire de Bonnac-la-Côte

## Édito

Le 23 mars dernier, les bonnacois ont désigné leurs nouveaux élus municipaux.

La liste que j'avais l'honneur de conduire a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et emporté quinze sièges de conseillers municipaux. Les deux autres listes en présence ont chacune obtenu deux sièges d'élus. Par ailleurs, pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, les électeurs ont également voté pour élire les représentants de Bonnac appelés à siéger au « Conseil communautaire » de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole.

Je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance et qui nous ont permis d'emporter une victoire franche dès le premier tour.

Mais cette période électorale est derrière nous et je serai le maire de tous les Bonnacois. La sensibilité des uns et des autres sera prise en compte et avec l'ensemble de l'équipe municipale nous serons proches de nos concitoyens, de leurs préoccupations et à leur écoute.

Nous avons trois ambitions : ne laisser personne sur le bord du chemin, toujours tirer notre commune vers le haut et faire vivre les valeurs de la République. Notre territoire a des atouts pour offrir une chance à chacun. Nous devons avoir confiance dans notre capacité à construire ensemble l'avenir.

Nous allons développer l'action en faveur de l'éducation, du sport et de la culture, en faveur de la jeunesse, du renforcement de la solidarité entre les générations, de l'amélioration du cadre de vie.

Nous allons également continuer à nous mobiliser pour faire réussir Bonnac au sein de l'agglomération tout en conservant et valorisant ses caractéristiques propres.

Mais en ce début de mandat, à titre personnel et au nom de tous les bonnacois, je tiens à saluer l'engagement et le dévouement de nos anciens collègues élus qui ne se sont pas représentés, après des années passées à s'investir au service de notre commune et de ses habitants, et à les remercier pour l'importance du travail qu'ils ont accompli.

En cette période de congés estivaux nous vous souhaitons, avec tous les élus, d'excellentes vacances.

A noter

- 23-24 août, Fête patronale avec le Comité des Fêtes
- 25 août, Ouverture de la structure d'accueil petite enfance
- 1<sup>er</sup> septembre, Activité marche avec Bonnac Rando
- 2 septembre, Rentrée des classes
- 14 septembre, Vide grenier en centre bourg
- 15 septembre, Reprise des cours de Gym volontaire

dossier  
Le point  
sur !



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Issue du scrutin du 23 mars, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail → Suite page 2

# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE AU TRAVAIL

Issue du scrutin du 23 mars, la nouvelle équipe municipale - qui comprend 11 nouveaux élus sur 19 - s'est mise au travail. A la suite des résultats du scrutin du 23 mars dernier (cf. ci-dessous), le nouveau conseil municipal s'est mis en ordre de marche avec l'élection du maire et des adjoints, l'adoption du règlement intérieur, la mise en place des commissions, la désignation de représentants de Bonnac dans des syndicats intercommunaux ou départementaux.

Une présentation du fonctionnement de la commune et une rencontre avec les personnels ont été organisées pour permettre aux nouveaux élus de prendre plus rapidement leurs marques.

La mise en place de cette organisation n'a pas empêché la nouvelle équipe municipale de se mettre rapidement au travail et d'entrer dans le vif du sujet, notamment avec le vote du budget.



## Maire, adjoints et commissions

Le Conseil municipal a élu le Maire, Claude BRUNAUD, et les cinq adjoints : Viviane GATINIER (1ère adjointe), Jean-Jacques LAMY, Nadège SENAMAUD, Marc DOIRAT, Sébastien NANY. Chaque adjoint sera plus particulièrement en charge d'une des cinq commissions thématiques permanentes qui ont été créées pour élaborer des projets et travailler sur les dossiers.

### Ces cinq commissions sont les suivantes

#### Commission « Jeunesse, solidarité intergénérationnelle et action sociale » (Viviane GATINIER)

Membres : Viviane GATINIER, Martine MATHIEU, Cédric PELTIER, Christelle PUYCHAFFRAY, Nadège SENAMAUD, Marie-Pierre LARDY, Pierre BOILEAU.

#### Commission « Attractivité, développement local et animation » (Jean-Jacques LAMY)

Membres : Jean-Jacques LAMY, Cédric PELTIER, Yves PINAUD, Christelle PUYCHAFFRAY, Vincent COMBELLE, Michelle OLIVET, Julie BRUN, Julien MANDON, Karine DELAGNIER.

#### Commission « Urbanisme, habitat et cadre de vie » (Nadège SENAMAUD)

Membres : Nadège SENAMAUD, Michelle OLIVET, Martine MATHIEU, Cécile VIDAL, Julie BRUN, Alain DEBORD, Marie-Pierre LARDY, Karine DELAGNIER.

#### Commission « Infrastructures, travaux et équipements » (Marc DOIRAT)

Membres : Marc DOIRAT, Alain DEBORD, Yves PINAUD, Cécile VIDAL, Vincent COMBELLE, Julien MANDON, Pierre BOILEAU.

#### Commission « Affaires générales, moyens, finances et prospective » (Sébastien NANY)

Membres : Sébastien NANY, Viviane GATINIER, Jean-Jacques LAMY, Nadège SENAMAUD, Marc DOIRAT, Martine MATHIEU, Yves PINAUD, Marie-Pierre LARDY,

### Par ailleurs, quatre conseillers municipaux délégués ont été nommés :

- Martine MATHIEU, déléguée à la Jeunesse
- Yves PINAUD, délégué à la vie associative
- Cédric PELTIER, délégué à la communication numérique
- Alain DEBORD, délégué à la gestion de l'étang communal.

### La nouvelle équipe municipale

**Maire :** Claude BRUNAUD

#### Maires adjoints :

Viviane GATINIER, Jean-Jacques LAMY, Nadège SENAMAUD, Marc DOIRAT, Sébastien NANY

#### Conseillers municipaux délégués :

Martine MATHIEU, Yves PINAUD, Cédric PELTIER, Alain DEBORD

#### Conseillers municipaux :

Pierre BOILEAU, Julie BRUN, Vincent COMBELLE, Karine DELAGNIER, Marie-Pierre LARDY, Julien MANDON, Michelle OLIVET, Christelle PUYCHAFFRAY, Cécile VIDAL.

### Résultats du scrutin du 23 mars

Electeurs inscrits : 1.266

Participation : 73,8%

Blancs ou nuls : 4%

Liste Marie-Pierre LARDY : 20,4% - 2 élus

Liste Claude BRUNAUD : 51% - 15 élus

Liste Karine DELAGNIER : 28,6% - 2 élus.

Claude BRUNAUD a également été élu comme représentant de

# "L'actu" de Bonnac

## L → ÉCOLE

L'année scolaire s'est achevée dans la joie et la bonne humeur avec la Fête de l'École qui a remporté un vif succès... Mais la prochaine rentrée - qui aura lieu le 2 septembre - se prépare déjà. Pour les quelques 215 élèves de l'école, cette rentrée sera placée sous le sceau du changement après le départ de Mme Chartagnat et de Solange Lage. Jean-François Périgaud deviendra ainsi le nouveau directeur et l'école accueillera trois nouvelles enseignantes, Mmes Faugeras-Boniface, Dousson et Romanet. Bienvenue à elles ! ■



## A → GRAINE DE CHAMPION

Au terme de la 5ème manche du challenge du Limousin organisée à Ambazac le 15 juin dernier, le jeune bonnacais Lucas Thoureau a été sacré Champion du Limousin au trophée régional des jeux cyclistes dans sa catégorie pré-licenciés. Sur les quatre épreuves du challenge, il en a remporté trois - cyclo-cross, adresse et course en ligne - seule la vitesse lui ayant échappé (4ème). Un grand bravo à cette graine de champion ! ■



## L → ACCUEIL PETITE ENFANCE

La structure d'accueil petite enfance ouvrira ses portes le 25 août prochain avec ses 18 places agréées pour lesquelles les inscriptions sont d'ores et déjà en cours à la mairie. C'est la Mutualité Française Limousine que le Conseil municipal a retenu pour gérer cette structure dans le cadre d'une délégation de service public. En complément de cette structure d'accueil, des contacts ont été engagés en vue de la création d'un Réseau d'Assistants Maternelles. Une journée « Portes ouvertes » sera organisée le samedi 20 septembre, de 8h30 à 11h30 pour permettre à tous les bonnacais de découvrir cette structure, mais également l'école et la bibliothèque. ■

## T → NOUVEAUX SERVICES

Trois nouveaux services proposés sur la commune. Après avoir obtenu son agrément, l'« **Auto-Ecole Bonnacoise** » a ouvert ses portes Place de l'Europe, à côté de La Poste. Contact : 05 55 35 87 35. Egalement Place de l'Europe, « **A Votr'image** », entreprise spécialisée dans la communication par l'objet et le textile publicitaire créée par Stéphanie Bouquet après seize ans dans la communication. Contact : 06 22 93 02 89 - stephanie@avotrimage.fr. Dans un autre registre, Kevin Le Tallec propose tous travaux d'agencement d'intérieur : peinture, isolation, revêtement de sol et mur, cuisine, menuiserie, bardage... Contact : « **Du Sol Au Plafond** » - Chazelas - Tél. : 06 74 00 60 71 - dsap87@orange.fr ■

## S → SITE INTERNET

Sous l'impulsion de Cédric Peltier, l'évolution du site internet de la commune [www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr) a été engagée. Ainsi et dès maintenant, les associations disposent d'un espace leur permettant de donner des informations sur leurs activités et manifestations. ■

## L → ASSOCIATIONS

Les associations de la commune préparent activement la reprise ! Parmi elles, **Bonnac Rando** tiendra son assemblée générale le 29 août à 20h30 à la Maison du Temps Libre (MTL) avant de reprendre l'activité marche dès le lundi 1er septembre (rendez-vous à 14h30 à la MTL). En outre une initiation à la marche nordique aura lieu les 4 et 8 septembre (plus un samedi à déterminer), prélude au développement de cette pratique pendant l'année. Côté **Gym Volontaire**, après la tenue de son assemblée générale le mercredi 10 septembre à 20h30 à la MTL, les cours reprendront le 15 septembre à 20h15 pour la gym douce, le 17 septembre à 20h30 pour la gym tonique et le 16 septembre à 20h30 pour la zumba. Quant à la **Section Football** de Bonnac Loisirs, elle prévoit la création d'une deuxième équipe sénior et travaille activement à la création de deux équipes de jeunes supplémentaires en U7 et U13 pour compléter les équipes actuelles U9 et U11. Avis aux amateurs ! ■

## LE BUDGET 2014

Le 25 avril le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2014 de la commune. Ce budget s'établit à 1.244.118 € en section de fonctionnement et à 1.585.264 € en section d'investissement. Le budget est en effet constitué de deux parties : une « section fonctionnement » qui finance l'ensemble des dépenses courantes (personnel, chauffage, fournitures, assurances...) et une « section investissement » pour les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants. L'évolution des taux des impôts locaux se situe à un niveau équivalent à celui de l'inflation, avec + 1% pour la taxe d'habitation, + 1% pour le foncier bâti et un taux inchangé (pour la 5ème année consécutive) pour le foncier non bâti. Les principaux investissements en 2014 vont porter sur l'achèvement de la structure d'accueil petite enfance et sur la salle de sports (82% du budget investissement pour ces deux équipements). Le recours à l'emprunt représentera moins du tiers (31,5%) du montant total de la section d'investissement. ■

La section de fonctionnement 2014. Où va l'argent de la commune ?



## La fiscalité locale

Le produit des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) représentera environ 47,3% des recettes de fonctionnement de la commune en 2014. Les taux d'imposition à Bonnac sont nettement inférieurs à ceux de la moyenne départementale en ce qui concerne la taxe d'habitation (32,7% de moins que la moyenne départementale 2013) et le foncier bâti (15,2% de moins que la moyenne départementale 2013). Seule la taxe sur le foncier non bâti est supérieure de 6,1% à la moyenne départementale de l'an dernier. ■

# en direct

**L** → **Fête patronale**  
Les 23 et 24 août verront le grand retour de la fête patronale organisée par le Comité des fêtes. Un retour en fanfare avec un programme copieux ! Au menu du samedi après-midi, concours de pétanque, randonnée pédestre (organisée par Bonnac Rando), puis pique-nique participatif, feu d'artifice tiré sur l'Étang de Mortemare et bal populaire. Le dimanche, les cors de chasse sonneront à la sortie de la messe à 11h30, avant le vernissage (en présence de Miss Limoges et ses dauphines) d'une exposition d'art à la Maison du temps Libre rassemblant peintures, toiles, photos, sculptures. Au programme de l'après-midi, kermesse, jeux anciens en bois, musique, animations pour les enfants et buvette. Rendez-vous à ne pas manquer ! ■

**L** → **Festivités**  
Le printemps a été animé à Bonnac par les différentes manifestations portées par les associations de la commune telles que l'exposition de peintures et d'aquarelles et le marché aux fleurs organisés par Art Floral, la « Rando gourmande » qui a rassemblé, sous la houlette de Bonnac Rando, près de 200 adeptes de la marche sur les chemins de Bonnac puis pour des agapes estivales, ou encore la Fête de la musique organisée à Bled par Culture en Plein Champ. ■

**C** → **AREVA**  
Conformément à la réglementation, AREVA a procédé à une campagne de repérage et de recensement des lieux de réutilisation possibles de stériles miniers issus d'anciennes activités d'extraction de l'uranium. La carte résultant de cette campagne est soumise à la consultation du public afin que celui-ci puisse faire part de ses observations, notamment en ce qui concerne l'exhaustivité du recensement. La carte et le registre d'observations seront ainsi mis à la disposition du public en mairie de Bonnac du 11 juillet au 12 septembre. ■

**L** → **Video Grenier**  
Le dimanche 14 septembre se tiendra le traditionnel vide grenier organisé par la Section Tennis de table de Bonnac Loisirs. Une particularité toutefois cette année : du fait du début des travaux de terrassement de la salle de sports et du vélodrome, ce vide grenier se tiendra en centre bourg autour de la Maison du Temps Libre. Informations et inscriptions au 05 55 04 08 33 et 07 60 94 44 17. ■

**E** → **Travaux**  
En cette période estivale, les travaux de réfection de voirie battent leur plein. Cet été, ces travaux concernent plus particulièrement Bled, la Planche de Bled, les Gorceix, les Pacages du Mas Batin, la route de Trachéras, l'allée du Chêne vert, l'allée de Védrenne, la route de Leychoisier et la route de La Plière. ■

**L** → **Transport en commun - Bus**  
La création de la voie de liaison nord s'est accompagnée d'un renforcement de la desserte de transports en commun avec la mise en service du Pôle d'échanges de Fougéras avec relais de transports en commun. Dans ce cadre et à la rentrée de septembre, trois liaisons supplémentaires seront assurées dans le sens centre bourg de Bonnac → Pôle de Fougéras (départs à 7h 10, 8h 05 et 19h 15), et trois dans le sens Pôle de Fougéras → centre bourg de Bonnac (départs à 7h 38, 13h 12 (le mercredi) et 18h 48 (arrivées à Bonnac à 8h, 13h 34 et 19h 10)). Dans un premier temps, ces liaisons ne seront pas assurées les samedis et pendant les vacances scolaires. Informations en mairie. ■

**E** → **Henri Vergnaud**  
En cette année de 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement allié, la commémoration de l'Armistice du 8 mai marquant la fin de la seconde guerre mondiale a été endeuillée à Bonnac par la disparition d'Henri Vergnaud, la veille de ses 89 ans. Né le 21 avril 1925 à Bled, Henri Vergnaud s'était engagé très tôt dans la Résistance au sein des FTP, avec lesquels il participa à de très nombreuses actions. Également marqué par la tragédie d'Oradour-sur-Glane où a disparu dans les flammes une partie de sa famille, Henri Vergnaud a défendu jusqu'à son dernier souffle les valeurs de la Résistance pour que les jeunes générations ne connaissent jamais les années noires qu'il avait vécues. Figure de la commune, Henri Vergnaud ne manquait ainsi jamais d'assister aux cérémonies du souvenir et le 8 mai dernier, entre les dépôts de gerbes au Monument aux morts et à la stèle Marcel Nadaud - victime du nazisme, tué le 5 août 1944 au Mas Batin -, c'est avec beaucoup d'émotion qu'un hommage lui a été rendu en présence de sa famille à laquelle la commune, par la voix de son maire, a présenté ses plus sincères condoléances. ■



## BONNACInfos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte  
10, rue de la Mazelle  
87270 BONNAC-LA-COTE  
Tél. : 05 55 39 93 01  
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr  
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - n°23  
juillet-août-septembre 2014

Claude Brunaud  
Directeur de la publication  
Mairie de Bonnac  
Iconographie

Faubourg Communication  
Conception maquette

GDS Imprimeurs  
Imprimerie

Dépôt légal  
3<sup>ème</sup> trimestre 2014  
Tous droits de reproduction,  
même partiels, sont interdits  
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

## Contacts "utiles"

**Numéros d'urgence**

**SAMU : 15**

**Pompiers : 18**

**Gendarmerie : 17**

**EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087**

**Service des eaux : 05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

**Dr. Morineau - 05 55 56 36 20**

**Dr. Paller - 05 55 36 18 19**

**Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85**

**Ecole : 05 55 36 66 06**

**Garderie : 05 55 36 86 30**

**Bibliothèque : 05 55 37 76 30**

Communauté d'agglomération  
Limoges Métropole :

**05 55 45 79 00**

**www.agglo-limoges.fr**

## Horaires d'été

Nouveaux horaires en juillet et août pour la bibliothèque qui sera ouverte les mardis de 16h à 18h 30, les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 16h à 18h 30 et les samedis de 9h à 12h.

La mairie sera fermée les mercredis après-midi du 9 juillet au 20 août, les autres horaires demeurant inchangés